

## LANCEMENT DE L'ESPACE-TEST AGRICOLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 JUILLET 2021

Granville Terre & Mer lance officiellement son espace-test agricole à La Lucerne-d'Outremer.

Mettre en place une dynamique de circuits de proximité, relocaliser l'alimentation sur le territoire et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sont des axes forts de la stratégie économique de la Communauté de communes Granville Terre & Mer, adoptée en janvier 2018. Pour contribuer à structurer les circuits courts sur le territoire, tant sur les produits de la terre que sur les produits de la mer, après une étude confiée aux chambres consulaires, elle a notamment choisi de se positionner comme un facilitateur pour accompagner les porteurs de projets agricoles à tester leur activité avant de s'installer.

### • Le choix de l'espace-test

Le test d'activité agricole est un dispositif permettant à un porteur de projet de développer une activité agricole de manière responsable et autonome, sur une durée limitée et dans un cadre limitant la prise de risque. Il lui permet d'évaluer la viabilité du projet et son adéquation avec ses besoins, dans le but de décider de sa poursuite, conduisant à son installation ou à son abandon.

L'espace-test agricole met à disposition du porteur de projet :

- un cadre légal d'exercice
- des moyens de production
- un accompagnement adapté
- un réseau de partenaires locaux

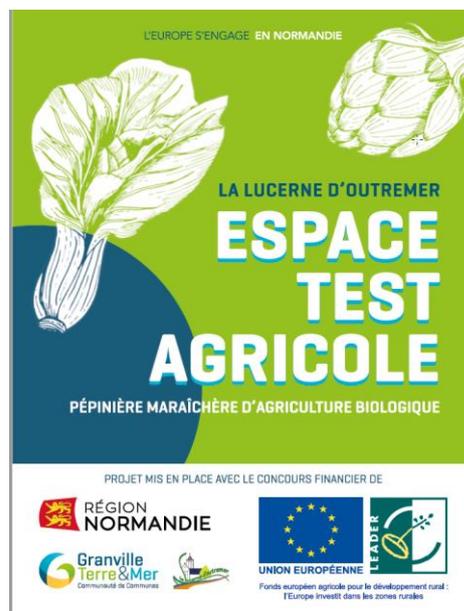
Il permet de :

- redéployer une agriculture de proximité, créatrice d'emploi
- favoriser l'installation de personnes non issues du milieu agricole
- sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation
- renouveler le travail collectif et coopératif en agriculture
- proposer de nouvelles formes de gouvernance territoriale

La Communauté de communes Granville Terre & Mer a souhaité mettre en place ce dispositif pour un espace-test agricole en maraîchage biologique, en partenariat avec :



- la commune de La Lucerne-d'Outremer pour la mise à disposition d'un terrain de 4,5 ha
- Rhizome [coopérative d'activité et d'emploi] pour l'hébergement juridique et financier, le suivi administratif et comptable du porteur de projet, l'accompagnement et la formation au métier d'entrepreneur
- Biopousses [association] pour l'accompagnement technique : conseils et appui technique sur les cultures



## • Une opération soutenue par les fonds européens

Le budget global est de 117 000 €.

La Communauté de communes prend à sa charge :

- les investissements matériels (loués au porteur de projet en contrat de location-vente lui permettant de racheter le matériel si le test est concluant), à hauteur de 52 000 €HT pour le matériel et 50 000 €HT pour les aménagements (forage, travaux VRD)
- l'ingénierie : 15 000 € HT (association Biopousses et CAE Rhizome)

Granville Terre & Mer bénéficie du dispositif LEADER de l'Union européenne pour un montant de 50 000 €.

## • Le porteur de projet

### Alexandre Gorguet

30 ans

botaniste originaire du Pas-de-Calais

reconverti dans le maraîchage biologique après un an à l'espace-test de Biopousses à Lingreville

Cultures :

\* Sous abri : tomates, aubergines, poivrons, concombres, melons, haricots à rames, pommes de terre primeur, carottes primeurs, betteraves primeur, oignons primeurs, chou rave, mesclun, laitues, radis bottes, ail frais, pois, mâche, épinards, aromatiques (basilic, coriandre, persil,...)

\* Plein champ : pommes de terre, poireaux, choux, courges, courgettes, carottes, betteraves, radis bottes, radis d'hiver, navets, panais, oignons, ail, échalotes, pois, haricots frais, céleri rave, céleri branche



Retrouvez l'interview d'Alexandre Gorguet sur <http://pat.granville-terre-mer.fr/fr>

► **Localisation** : Espace-test agricole - Le Perroux - 50320 La Lucerne-d'Outremer

### Chiffres-clés du territoire de Granville Terre & Mer

300 exploitations agricoles, dont 27 en agriculture bio et 2 en reconversion

50 exploitations engagées dans une démarche de circuits courts

17 411 hectares de surface agricole utilisée (soit 65 % du territoire)

44 413 habitants concernés

► **Contact** : Service développement économique - 02 33 79 51 54 - c.ozanne@granville-terre-mer.fr

L'Europe investit dans les zones rurales



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales